



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/2000/12  
21 septembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

(Vingt et unième session,  
4-13 décembre 2000,  
point 5 de l'ordre du jour)

PROGRAMME DE TRAVAIL

Programme de travail pour la période biennale 2001-2002  
et propositions s'y rapportant

Insuffisance des prescriptions techniques existantes en ce qui concerne  
les épreuves ONU pour les différents types d'emballages et de GRV  
utilisés pour le transport de diverses classes de liquides, du point de vue  
de la résistance à la perforation et à la déformation permanente due à  
un choc de toute nature au cours du transport

Communication de l'expert de l'Espagne

Depuis plusieurs années, il a été observé diverses évolutions qui tendent à influencer négativement sur la sécurité du transport des marchandises dangereuses par les différents modes.

L'une de celles-ci est la réduction progressive du poids de types d'emballages ou de GRV déterminés, comme par exemple les fûts métalliques, dont le poids a été diminué, dans certains cas, de 35 % au cours des 12 dernières années.

En ce qui concerne les emballages et GRV en plastique, il a été constaté que dans certains cas les fûts produits en série sont faits d'un plastique de moins bonne qualité, ayant une moindre résistance et un moindre poids que ce qui serait nécessaire compte tenu du problème de la compatibilité chimique avec le produit à transporter.

Une autre évolution manifeste est que les matériaux utilisés, dans le cas des fûts en métal, acier par exemple, ont des caractéristiques de résistance inférieures à celle de l'acier utilisé il y a 20 ou 25 ans. Par contre, ces matériaux détiennent maintenant d'autres propriétés, étant notamment des caractéristiques d'élasticité (A %) supérieures de 40, voire 45 %, qui permettent à des modèles d'emballage, même ayant une épaisseur plus faible, de subir les épreuves de chute sans dommage.

En conclusion, l'expert de l'Espagne estime qu'au cours des deux prochaines années, les travaux devraient être axés sur l'élaboration d'une épreuve ONU pour les emballages et les GRV qui puisse démontrer et garantir que les emballages et les GRV, quels que soient les matériaux utilisés, le fabricant, le système de contrôle de qualité, et la qualité des soudures ou de la fermeture, sont suffisamment résistants à la perforation et à la déformation permanente causée par les chocs de toute nature pouvant se produire dans les conditions normales de transport, étant entendu qu'il doit obligatoirement être tenu compte des caractéristiques et dispositions spécifiques aux différents modes de transport.

-----